

M127

Date de la réunion :	25/08/2005
Heure :	19.30
Lieu :	Chez Anne-Marie (bureau)
Présents MO :	Alex & Ine Tim & Margot Anne-Marie QZ & LN
Présents Architectes :	Berta /
Autres :	/
Points à discuter :	<ul style="list-style-type: none">- Questions techniques.- Coentraets.- Offre Pierre ouverture chantier (plafonnage)- Salaire QZ- Disparité dans les tâches- Répartition des To Do- Divers

SUJET 1 : Question Techniques.

-Pour virer la citerne, Alex a trouvé un devis à 1000€ TVAC
Quentin doit vérifier les prix des hommes de Mario
Anne-Marie et Berta vont vérifier la jauge de la citerne
Décision pour lundi URGENT (voir mur cave)

-QZ communique la solution avancé par les archis : poutrelle acier par-dessous le plancher. A priori les MO n'en veulent à cause des techniques qui passeraient par dessous le plancher.

-Les MO sont d'accord pour monter le fêtu du toit du bâtiment Hôtel de maître si on met des tôles lewis au lot 5.

-La solution fenêtre cochère (ronde) en vis-à-vis : Les MO sont d'accord. Ils veulent des fenêtres rondes de dimensions et emplacement identique (principe de symétrie)

-La version des plans communiqués par les archi n'est pas la bonne, bordel!!!
La citerne de Berta est encore noté "à remplir".
Les pierres de la cours sont toujours en quinconce.

-Proposition des archis : pour les baies de fenêtres de la façade des lofts : MO d'accord pour bas en bois latte, avec ouvrant au dessus du niveau bois.

-Décision des fenêtres loft 1er au dessus de Berta : MO veulent abaisser le haut de la fenêtre pour qu'elle soit alignée sur les autre baie de la façade.

-Les MO reviennent sur la décision concernant les volets reprise dans le PV du 18/08/2005. (la solution de volet coulissant sur toute la façade est évoquée). Les MO reportent la décision à lundi 29, entre-temps QZ téléphone à

François (évoquer aussi les baies changées). Un seul principe est décidé, si c'est un volet coulissant, le rail doit être incrusté dans la façade, les archi doivent le gérer, les rails doivent être placé partout ou nul part, les rails seraient alors coût commun (pas les volets)

Toute décision concernant les volets sera intégré dans l'acte de base.

-Modification des fenêtres: Les MO veulent rediscuter les baies de fenêtres de la façade arrière Hôtel de maître. On décide de faire une demande d'uniformisation, adressée aux archi lors de la réunion de mardi 30. Le principe : la baie central 'Alex est agrandie comme chez François, la fenêtre juste à droite est diminuée chez François pour devenir comme chez Alex.

Dans le même ordre d'idée le châssis de la porte Alex pas bien foutu.

-Communication: Le coût de la peau n'est pas compris dans le devis général.

-Gaine Loft: Le principe est expliqué oralement (pas de passage dans la cave QZ &LN).

-Berta confirme qu'elle veut conserver le miroir du plafond chez elle.

-Les MO concernés décident qu'il n'y aura pas d'ouverture complète de la baie sur la terrasse en triangle loft 1^{er}

SUJET 2 : Coenraets

-Choix Coenraets : Chaque entrepreneur doit voir le bâtiment Coenraets.

-Echelle à demeure : Mo décident de l'achat d'une échelle de 5 mètres minimum (fermée), d'une chaîne et d'un cadenas.

Anne-Marie s'en occupe.

-Coordonné voisin rue Coenraets : M. Budhan 02 539.02.39

SUJET 3 : Offre Pierre ouverture chantier (plafonnage)

-Lecture du devis pour Pierre et répartition du paiement proposé par LN (voir document envoyé par LN)

Le principe de répartition est accepté par tous. Les MO présent donnent leur feu vert Pierre à condition d'obtenir le devis signé.

-QZ avance 33% les MO sont d'accord et rembourseront au plus vite (voir LN)

SUJET 4 : Salaire QZ

-Salaire QZ: Pas de changement de Salaire. QZ essaye de comptabiliser ses heures pour une réévaluation future.

-Anne-Marie donne à Quentin 120€.

SUJET 5 : Disparité dans les tâches

-Disparité des tâches. QZ tel à François pour lui dire que Paris ce n'est pas facile.

SUJET 6 : Répartition des To Do

-To do : voir fichier (par mail séparé).

SUJET 7 : Divers

- Le type de soumission (séparé ou générale) sera décidé sur base des devis remis par les différents entrepreneurs.
- Les archis nous demandent de prévoir 500€ de provision pour les impressions. Les Mo sont d'accord (voir mail LN). QZ prend contacte avec le gars de Tim (ou son copain manu) pour choisir un imprimeur.
- L'avocate va émettre une facture ou demander du black, au choix. Les MO préfère en B. (il y aura entre 10 et 15 heures)
- QZ met les photos de Tim sur le site (les numéroter)
- Coordinateur de sécurité de Anne-Marie : Thierry Henrar 0477 42.21.43

Réunion suivante :

- Lundi 29 à 19h30 RU MO bureau Anne-Marie.
- Mardi 30 à 18h30 pour réunion avec Archi à Mérode.

Ordre du jour : Suivit des TO DO – report de la présente réunion